



AXIOJURIS
a v o c a t s

SCP INTERBARREAUX DESILETS ROBBE ROQUEL

223 rue Charles Germain BP 10237
69658 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
Tél : 04.74.09.47.90 - Fax : 04.74.09.47.99

170, boulevard Stalingrad
69006 LYON
Tél : 04.37.48.80.80 - Fax : 04.37.48.80.81
Toque 786

www.axiojuris.com

Affaire : LYONNAISE DE BANQUE / ABANCOURT
Dossier n°20190259
Tribunal Judiciaire de LYON
Juge de l'Exécution chargé des Saisies Immobilières
Audience d'Adjudication du 11 mars 2021 à 13h30
RG N°19/00128

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON
Greffé du juge de l'exécution

19 JAN. 2021

ARRIVEE
Service des saisies immobilières

DIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, ET LE 19-01-21

Au Greffe du Tribunal Judiciaire de LYON, par devant nous Greffier de Madame le Juge de l'Exécution, a comparu

Maître Matthieu ROQUEL, Avocat au Barreau de LYON (Toque 786), membre de la Société Civile Professionnelle Interbarreaux DESILETS-ROBBE-ROQUEL, y demeurant 170 boulevard Stalingrad, 69006 LYON, et celui de la **LYONNAISE DE BANQUE**, partie poursuivante,

Lequel a déclaré que le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe à la date du 24 octobre 2019 et portant sur un bien Saisi sis à LYON (3^{ème} arrondissement - Rhône), 322 rue Paul Bert, 69003 LYON, cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
DN	24		00ha 02a 81ca

Soit, précisément : Désignation des biens :

Dans le bâtiment A

Lot numéro dix-neuf (19)

Lot numéro dix-huit (18)

Lot numéro six (6)

Tels que lesdits biens existent, se poursuivent et comportent avec tous immeubles par destination pouvant en dépendre, sans aucune exception ni réserve.

Il est annexé audit cahier des conditions de la vente :

- le courrier de la Direction de l'Ecologie Urbaine de la Ville de LYON du 2 novembre 2020 à Monsieur ABANCOURT ;
- le courrier électronique de la Direction de l'Ecologie Urbaine de la Ville de LYON du 14 janvier 2021 à Maître ROQUEL.

Afin que nul n'en ignore

Le comparant a signé avec Nous, Greffier